



CONSULTATION SYNDICALE CGT

EPISODES DE CHALEURS INTENSES

LMM / VDM / CCAS

Du 30 juin au 03 juillet 2025 le département de la Sarthe avait été placé en vigilance orange « fortes chaleurs » par Météo-France. Durant ces quelques jours plusieurs collègues et syndiqué.es nous ont interpellé sur le fait qu'aucune mesure n'avait été mise en place à leur poste de travail pour les protéger des risques dus à la chaleur.

La CGT des Territoriaux du Mans a interpellé la collectivité et procédé à un droit d'alerte pour danger grave et imminent. La collectivité n'a pas dénié y répondre et ainsi n'a pas respecté ses obligations réglementaires. Suite à cela plusieurs accidents de services ont été déclarés et de nombreux manquements ont été constatés.

La CGT a obtenu la convocation d'une séance extraordinaire de la F3SCT, la mise en place d'une Commission spécifique « fortes chaleurs » et la mise en œuvre d'un travail de fond avec l'administration et les services dès septembre 2025 sur les EPI, l'adaptation des horaires, l'allongement et l'augmentation des pauses, la fourniture d'eau fraîche et de dispositifs de rafraîchissement, etc ...

Pour répondre au mieux aux besoins des agent.es et porter leurs revendications nous avons besoin du maximum de vos retours afin de définir les mesures les plus adaptées, service par service, métier par métier.

A QUELLE DATE REMPLISSEZ-VOUS CE QUESTIONNAIRE ?

..... / /

POUVEZ-VOUS PRÉCISER LES INFORMATIONS SUIVANTES :

NB : Vos informations personnelles ne seront en aucun cas divulguées à votre employeur ou publiquement. Un numéro d'anonymisation nous permettra de le garantir. Cependant elles nous sont indispensables dans le cadre de ce sondage.

Vous êtes : un homme une femme autre

Nom : **Prénom :**

Date de naissance : / /

Adresse mail :

Numéro de téléphone :

Date d'arrivée dans la collectivité : / /

Service actuel :

Lieu de travail :

Catégorie : A B C

Poste occupé :

Statut : Fonctionnaire Stagiaire Contractuel.le Intérimaire

NUMÉRO ANONYMISATION : CANICULE _ _ _ _

QUESTION 1 : Lors de l'épisode de chaleur intense du 30.06.25 au 03.07.25 des mesures avaient elles été mise en œuvre dans votre service ?

- OUI
- NON
- NE SAIT PAS

Si oui, lesquelles :

.....
.....

QUESTION 2 : Lors de l'épisode de chaleur intense du 30.06.25 au 03.07.25 des mesures avaient elles été mise en œuvre à votre poste de travail ?

- OUI
- NON

Si oui, lesquelles :

.....
.....

QUESTION 3 : Disposez-vous d'Équipements de Protection Individuelle (EPI) adaptés à la chaleur (légers / respirants / courts / casquette / lunettes de soleil) ?

- OUI
- NON

Si oui, lesquels :

.....
.....

QUESTION 4 : De l'eau fraîche vous a-t-elle été fournie ?

- OUI (*fontaine ou point d'eau à proximité*)
- OUI (*3 litres d'eau fraîche en bouteille*)
- NON

QUESTION 5 : Des dispositifs de rafraichissements ont ils été prévus ou vous ont ils été fournis ?

- OUI (*zone de fraîcheur / zone d'ombre*)
- OUI (*ventilateur / climatisation*)
- NON

QUESTION 6 : Vos horaires de travail ont ils été adaptés (ex : commencer plus tôt et finir plus tôt) ?

- OUI
- NON

QUESTION 7 : La fréquence ou la durée des pauses a-t-elle été augmentée ?

- OUI
- NON

